



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt – quatre, le 12 novembre à 19 heures 45, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-AUBIN DES CHATEAUX**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel RABU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal

5 novembre 2024

Présents :

- | | | |
|----------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| ● 1 M. Daniel RABU | ● 8 Mme Jacqueline PANTECOUTEAU | ● 14 Mme Elodie RETIF |
| ● 2 M. Michel GAUVIN | ● 9 | ● 15 |
| ● 3 Mme Marie-Paule SECHET | ● 10 Mme Laureline DOUILLARD | ● 16 |
| ● 4 M. Robert GIRAULT | ● 11 M. Grégory LEHOURS | ● 17 Mme Laura DEPASSE |
| ● 5 | ● 12 | ● 18 Mme Charlène PLANCHAIS |
| ● 6 M. Michel BERTRAND | ● 13 M. Benoit FRABOULET | |
| ● 7 M. Pierrick MENARD | | |

Excusés

Mmes Corinne LE FLEM, Sandra FORGET
Mrs Régis BOUTIN, Vincent AUFFRAIS,
Xavier BRUNET

Secrétaire de séance

Michel BERTRAND

D2024-44 Fixation de la redevance assainissement au 1^{er} janvier 2025

Exposé

Comme chaque fin d'année, VEOLIA, le délégataire demande les délibérations des collectivités pour préparer le nouvel exercice comptable.

L'inflation 2024 est d'environ 1%. (Indice des Prix à la Consommation, ensemble ménages, hors tabac septembre 2023/septembre 2024, Source INSEE).

Une revalorisation de 1 % représente respectivement 0.46 € sur la prime fixe (de 46 € à 46.46 €), et 0.01 €/m3 d'eau sur la prime sur la consommation d'eau (de 1.32 € à 1.33 €).

Le conseil municipal est invité à définir les tarifs pour l'année 2025.

Délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **FIXE** les tarifs suivants, à compter du 1^{er} janvier 2025 (tarif HT) :

Redevance d'assainissement	Montants
1 - Prime fixe	46 €
2 - Prime sur consommation d'eau (dès le 1er m3 d'eau consommé)	1,33 €/m3

Vote à main levée

Voix pour 13

Voix contre 0

Absentions 0

Pour extrait conforme,

Le Maire

RABU Daniel,

